

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**CESSION DE VEHICULES A LA COMMUNE
DE LA COURONNE**

Direction Services Techniques -
Transports – Mobilité SM/CL
N° 2018-D-501

LE PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- Vu les articles L 5216-4 et L 2123-18 du code général des collectivités territoriales,
- Vu, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au président, modifiée,

D E C I D E

Article 1^{er} – Est approuvée la cession du véhicule dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Véhicule RENAULT MASTER 9 places**
 - Immatriculation : AT 798 ZE - Parc 52
 - N° d'inventaire : TRANS2018TRMOB033
 - Date d'achat : 26/06/2010
 - Valeur d'achat : 22 900,00 €
 - Cumul amortissement au 31/12/18 : 22 900,00 €
 - Valeur nette comptable au 31/12/18 : 0 €
 - Cumul amortissement au 31/12/19 : 22 900,00 €
 - Valeur nette comptable au 31/12/19 : 0 €

Article 2 – La commune de La Couronne se porte acquéreur de ce véhicule au prix de 7 000 €.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 22 janvier 2019

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **23/01/2019**
Publié ou notifié,
Le **23/01/2019**